

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121.17 du Code des Communes.

Séance du 14 Septembre 2017

PRESENTS : CARRIAS M., PIRONON A., GASTON F., PERROT J., MANTEAU O., BIGAY G., ANTUNES C., PERRONNET C., MARTINEZ R., COMBRONDE M-P., de MOROGES L.

EXCUSES : BATISSE F. (Pouvoir à M. MANTEAU O.), BOIS F. (Pouvoir à PIRONON A.), DOUILLARD S. (Pouvoir à ANTUNES C.)

ABSENTS : RENAUT E.

APPROBATION COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE :

A l'unanimité, le Conseil accepte le compte rendu de la réunion du 28 Juillet 2017.

CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS :

Suite à l'accroissement de travail et au non renouvellement des contrats CUI-CAE le Conseil Municipal décide de créer 5 Postes d'Adjoint Technique Territorial, 3 à temps non complet destinés à l'encadrement des enfants à l'école et deux à temps complet pour palier le surcroît de travail au service de voirie suite au départ en retraite du Garde Champêtre et suite au mi-temps thérapeutique d'un Agent Titulaire.

CENTRE DE GESTION 63 : RENOUELEMENT CONTRAT « ASSISTANCE RETRAITE » :

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion au Service Retraites proposé par le Centre de Gestion en vue de bénéficier d'une prestation d'accompagnement personnalisé (Contrôle des dossiers papiers, Ouverture des droits à pension, Prise en charge et Instruction des dossiers...). Le tarif reste de 100 € par an pour les 7 agents de la Commune.

SEMERAP : AVENANT 2 DELEGATION SERVICE ASSAINISSEMENT :

Le Conseil accepte l'avenant n°2 proposé par la SEMERAP de Riom concernant la modification du contrat d'affermage. La clause de révision tarifaire sera modifiée afin d'être en mesure de notifier aux collectivités les tarifs applicables pour l'année n au plus tard le 15 Octobre de l'année n – 1.

ADHESION AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE TERRITORIALE :

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale créée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. A l'offre de service de base (0.20 € H.T. par habitant) le Conseil souhaite rajouter l'offre complémentaire « Instruction des autorisations du droit des sols ».

SIEG 63 : NOMINATION DES DELEGUES :

Monsieur Franck BATISSE est nommé délégué titulaire et Monsieur Raphaël MARTINEZ délégué suppléant pour siéger au Secteur Intercommunal d'Energie d'Aigueperse.

SIEG 63 : ENFOUISSEMENT RESEAUX TELECOMS « LA MOTTE » :

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte le devis établi par le SIEG pour l'enfouissement des réseaux téléphoniques au Lieu-dit « La Motte » pour un coût total de 1 800.00 € T.T.C.

REGLEMENT CANTINE – GARDERIE SCOLAIRE 2017-2018 :

Le Conseil Municipal approuve les modifications apportées au règlement pour l'année scolaire 2017-2018 et dit que ce dernier sera applicable à compter du 1^{er} Octobre 2017.

IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ENEDIS SUR UNE PARCELLE COMMUNALE :

Suite à l'implantation du poste de transformation situé à Denone, le Conseil Municipal autorise

Monsieur le Maire à signer les actes définitifs concernant la convention de servitude auprès de Maître SOURDILLE-RENAUD à Montluçon, Notaire représentant la Société ENEDIS.

PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT :

A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse la participation financière au Fonds Solidarité Logement au titre de l'année 2017.

CHOIX ENTREPRISES MISSION SECURITE PROTECTION SANTE RESTRUCTURATION REHABILITATION SALLE POLYVALENTE :

Après examen des différentes propositions, le Conseil retient le devis de la SOCOTEC pour un montant de 3 596.08 € T.T.C.

PROPOSITION EMPRUNTS TRAVAUX SALLE POLYVALENTE :

A l'unanimité, l'Assemblée retient la proposition du Crédit Agricole pour un prêt de 300 000.00 € remboursable trimestriellement sur 20 ans, capital constant, au taux de fixe de 1.65 %.

BORNAGE RUE DES THUYAS A DENONE :

Après examen des différentes propositions, le Conseil retient le devis du Cabinet BISIO à Beaumont pour un montant de 900.00 € H.T. soit 1 080.00 € T.T.C.

QUESTIONS DIVERSES :

- Communauté de Communes Plaine Limagne : Compte rendu de la réunion concernant la zone de Julliat. Onze entreprises sont intéressées. Les travaux doivent débuter en Octobre 2017.